



Violences scolaires : Blanquer évoque de possibles "amendes" pour les familles

Le ministre de l'Éducation nationale estime que les familles reconnues responsables de carences éducatives doivent être sanctionnées. "Toutes les possibilités sont sur la table", assure-t-il sur Europe 1. INTERVIEW En raison de la crise des "gilets jaunes", l'annonce du plan violences à l'école a été reportée. Mais la réflexion se poursuit, a assuré Jean-Michel Blanquer dimanche dans le cadre du Grand Rendez-vous Europe 1/CNews/ Les Echos. Et parmi les pistes de réflexions, figurent des sanctions à l'adresse des parents d'élèves trop perturbateurs, si leur responsabilité est reconnue. De quelles formes ? "Toutes les possibilités sont sur la table. Ça peut être une amende par exemple", a annoncé le ministre de l'Éducation nationale, qui n'a pas non plus écarté la suspension des allocations familiales, tout en précisant que rien n'était pour l'heure décidé. "Co-responsabilité entre les familles et l'Éducation". Jean-Michel Blanquer a aussi réaffirmé que cela se ferait au cas par cas, sur la base d'un principe clair : "la co-responsabilité éducative entre les familles et l'Éducation nationale", citant en exemple le respect d'autrui, qui "prend sa racine d'abord dans la famille et doit être conforté par l'école". Chaque situation devra donc être étudiée. "Ce n'est pas la même chose si vous avez une mère de famille seule avec quatre enfants et qui n'arrive pas à s'y prendre, là vous n'allez pas lui charger la barque", a cité Jean-Michel Blanquer à titre d'exemple. "C'est autre chose si vous avez un clan familial qui encourage l'élève à faire n'importe quoi et qui en plus prend la défense de l'élève contre les professeurs. Là, il faut faire quelque chose." "La défense des professeurs face à des actes inacceptables". Jean-Michel Blanquer a pris un exemple précis. "Si un ado fait des dégradations sur les murs d'un collège. Il est normal qu'il soit sanctionné et qu'il répare. Si cette dégradation est coûteuse est grave, c'est à minima le mécanisme assurance de la famille, mais la famille doit être responsabilisée. On ne peut pas faire comme si de rien était", a-t-il affirmé. "On co-responsabilise les familles sur ce qu'il se passe. Quand je vois des professeurs des écoles insultés par des parents d'élèves, ça ne peut pas rester sans lendemain", a insisté le ministre. "Je ferai tout pour enclencher un cercle vertueux du respect et de la confiance. Ça passe par la défense des professeurs et des personnels de l'Éducation face à des actes qui ne sont pas acceptables", a-t-il conclu.